AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-3-67 623217

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG

Tél. 34-14-63 - Poste 93
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES) MEUSE
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire
67 STRASBOURG
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL
~~15 F.~~ XXXXXX
25.- F.

11 Mars 1967

Supplément n° 1 au Bulletin du mois de Mars 1967

LE DESHERBAGE CHIMIQUE DES ARBRES FRUITIERS A PEPINS

Les mauvaises herbes concurrencent les végétaux cultivés, en prélevant dans le sol de nombreux éléments fertilisants et d'importantes quantités d'eau et en provoquant également une certaine asphyxie végétative (manque d'air et de lumière).

A côté des façons culturales et des opérations de desherbage mécanique, l'arboriculteur peut maintenant recourir à des desherbants chimiques dont l'emploi rationnel constitue une technique très valable.

CHOIX DES HERBICIDES

1) Les herbicides résiduels

LA SIMAZINE.- A la dose de 3 kg de M.A./hectare, la Simazine est à utiliser avant la levée des mauvaises herbes. Si son action est bonne sur la plupart des adventices annuelles, elle ne présente pas d'intérêt sur les plantes vivaces. Il est à noter que l'effet herbicide est moindre si le traitement précède une période sèche.

L'ATRAZINE.- L'action de l'Atrazine est voisine de la Simazine. L'application est à faire avant la levée des adventices mais est également possible après la levée de ces dernières (ce qui est intéressant si le traitement à la Simazine est rendu impossible à la suite de mauvaises conditions météorologiques).

Utilisée en post-émergence (sur adventices jeunes) l'Atrazine a une certaine action sur Chiendents, Liserons et Chardons. La dose d'emploi est de 3 kg de M.A. à l'ha.

Ces deux produits ne peuvent s'employer que sur des arbres âgés de plus de 4 ans. Simazine et Atrazine sont associées dans certaines spécialités commerciales.

LE DIURON.- Herbicide de pré-émergence (avant la levée des adventices) à la dose de 2,500 kg de M.A., le Diuron est inefficace sur plantes vivaces. Certaines années, diverses annuelles réinfestent assez rapidement le sol, C'est le cas notamment de l'Amarante (Amarantus retroflexus L.), le Fumeterre (Fumaria officinalis L.) et le Seneçon (Senecio vulgaris L.).

2) Herbicides de contact

LE D.N.O.C. et le DINOSEBE (anciennement D.N.B.P.).- Ces deux colorants ont une action à peu près similaire.

.../...

346

Toutes les parties des plantes sont brûlées très rapidement, mais il est nécessaire d'intervenir sur des herbes jeunes, à l'état de plantules. Il est à noter que pour le desherbage des arbres fruitiers, le D.N.O.C. est associé à une Huile de pétrole.

Le traitement au Dinosèbe, à la dose de 2,750 kg de M.A./hectare ne doit se faire que lorsque la température est supérieure à 15°. Ces deux produits ont une action insuffisante sur graminées. D'autre part, les colorants étant toxiques, il faut prendre de grandes précautions lors de leur manipulation.

LE DIQUAT et LE PARAQUAT.- Ces deux herbicides agissent sur les plantes annuelles de façon sensiblement identique, par destruction des parties aériennes. Leur décomposition est très rapide au contact du sol. La plupart des espèces de mauvaises herbes y sont sensibles. Cependant, le Paraquat est à retenir en cas de présence de plantes vivaces et principalement de graminées.

Sous l'action de la lumière, ces deux produits forment un composé très phytotoxique. Ainsi, pour obtenir une destruction complète des parties aériennes, il est nécessaire que ces herbicides puissent se diffuser dans la plante avant que la lumière ne les transforme. Ce résultat sera obtenu si l'on traite par temps couvert ou en fin de journée.

La dose d'homologation pour le Diquat et le Paraquat est de 0,800 kg de M.A./ha. Il existe dans le commerce des spécialités à base de ces deux produits.

L'application doit toujours se faire sur un tapis végétal bien développé (20 à 30 cm de hauteur). Un deuxième traitement est souvent nécessaire en fin de saison pour éliminer les repousses surtout sur certaines vivaces, telles que le Liseron et le Chiendent, La Mauve résiste à ces deux herbicides.

3) Herbicides endothérapiques

AMINOTRIAZOLE.- Son action sur les adventices annuelles est sensiblement égale aux herbicides résiduels, mais a l'avantage d'apporter une solution satisfaisante pour la destruction des Chiendents et des Chardons. Après traitement, le Liseron est fortement chlorosé.

Autorisé à la dose de 5 kg de M.A. à l'ha, l'Aminotriazole est à utiliser de la fin de la récolte à la nouaison. Pour des raisons de toxicité, il ne doit plus être utilisé après nouaison. Pour obtenir un meilleur contrôle des Liserons, il est conseillé de faire deux applications, l'une en automne, l'autre au printemps.

La Renoncule rampante (Ranunculus Repens L.) est particulièrement résistante à l'Aminotriazole.

DALAPON.- Son emploi ne présente un intérêt que dans les vergers envahis par les graminées et en particulier le Chiendent. Son action, bien que lente, est satisfaisante lorsque les traitements sont effectués en période de pleine végétation. Une meilleure efficacité est obtenue en traitant à mi-dose lorsque les Chiendents ont de 15 à 20 cm, suivi d'une deuxième application à même dose quinze jours plus tard. La dose d'emploi est de 8 kg de M.A. à l'hectare. Ne traiter que dans les vergers en place depuis 4 ans.

4) Les mélanges

Certains mélanges d'herbicides permettent d'augmenter l'éventail des adventices à détruire. Parmi ceux-ci, citons :

Le mélange Aminotriazole + Simazine, Aminotriazole + Atrazine ou Aminotriazole + Diuron. Ils permettent en une seule opération d'éliminer les mauvaises herbes présentes et d'empêcher une nouvelle poussée. Dans certains essais cependant, l'emploi séparé d'un herbicide résiduel et de l'Aminotriazole s'est montré légèrement supérieur à l'emploi du mélange.

.../...

Le mélange Simazine + Diquat assure un meilleur contrôle des plantes vivaces et des graminées que le Diquat seul. La Simazine associée avec le Paraquat augmente la durée d'efficacité par rapport au seul emploi du Paraquat.

Ces divers mélanges sont à appliquer sur une végétation suffisamment développée.

Si les herbicides actuellement sur le marché permettent de nombreux espoirs en matière de desherbage chimique, leur emploi ne saurait cependant apporter une solution valable en toutes circonstances. Chacune de ces substances, étant plus ou moins sélective à l'égard de certaines adventices, il faut éviter le développement anormal de mauvaises herbes résistantes à un herbicide donné. Dans ce cas, l'intervention chimique ferait plus de mal que de bien. Il est primordial de choisir l'herbicide en fonction des adventices à détruire.

D'autre part, il ne faut pas oublier qu'un traitement ne saurait être efficace que si les doses de produit sont strictement respectées et que l'étalonnage et le bon entretien de l'appareil de traitement sont à la base de la réussite.
/ Information/

CULTURES MARAICHERES

MOUCHE DE L'OIGNON

Les méthodes de lutte les plus intéressantes sont la désinfection complète du sol et la désinfection des semences.

a) Traitement généralisé du sol

Dans notre Bulletin n° 77 nous avons examiné les possibilités de lutte offertes par le traitement insecticide des sols. Précisons, cependant, que très souvent, il arrive que la Mouche de l'oignon se montre résistante aux insecticides courants. Il est donc préférable d'utiliser les produits organo-phosphorés suivants qui, dans les essais réalisés ces dernières années, ont montré une efficacité intéressante dans tous les cas où des échecs ont été observés avec les insecticides organo-chlorés :

Carbophenothion	:	à la dose de 6 kg de M.A. à l'ha.
Diazinon	:	" 8 kg " "
Diethion	:	" 6 kg " "
Trichloronate	:	" 2,500 kg " "

Il existe dans le commerce des présentations sous forme de granulés faciles à épandre.

b) Traitement des semences

Ce procédé a l'avantage d'être simple et rapide. Les produits efficaces en traitement du sol peuvent être conseillés pour la désinfection des semences :

Carbophenothion	:	à la dose de 60 gr. de M.A. par kg de semence
Diazinon	:	" 40 gr. " " "
Diethion	:	" 60 gr. " " "
Trichloronate	:	" 40 gr. " " "

On profitera de cette désinfection pour inclure dans ce traitement un produit à base de Thirame (60 à 80 gr. de M.A. par kg de semence) pour éviter les attaques de Charbon.

MOUCHE DE LA CAROTTE

On pourra réaliser le traitement du sol de la même manière que pour la Mouche de l'oignon.

.../...

347

Le traitement des semences est souvent insuffisant, toutefois, si l'on tient à cette méthode, on pourra opérer dans les mêmes conditions et avec les mêmes produits que pour la Mouche de l'oignon.

On peut aussi utiliser en enrobage à sec :

Aldrine	:	à la dose de 60 gr. par kg de semence.
Lindane	:	" 40 gr. " "

Pour augmenter l'adhérence du produit aux graines, il est conseillé d'ajouter un adhésif tel que l'Huile de Paraffine ou l'Huile de table, à raison de 2 cm3 par kg de graines.

H O U B L O N

MESURES CULTURALES DESTINEES A LIMITER L'EXTENSION DU MILDIOU ET DE LA MOSAIQUE CHLOROTIQUE (maladie à virus)

Comme les années précédentes, nous rappelons aux planteurs quelques principes essentiels dont l'observation permettra de limiter, dans une certaine mesure, le développement du Mildiou et de la Mosaïque chlorotique.

- Lors de l'ébroussage, procéder à l'élimination systématique des pousses malades dites "pousses spiciformes". Ces pousses sont, en effet, porteuses de germes reproducteurs qui sont à l'origine des premières contaminations. On aura soin de détruire ces organes par incinération.
- Poursuivre la destruction des "houblons sauvages" foyers permanents de la maladie et cause de fécondations indésirables.
- Soigner les cultures par des opérations d'entretien suivies et une fumure équilibrée (sans excès d'azote).
- Veiller à ne pas multiplier des plants ayant manifesté des symptômes de maladies de dégénérescence (Mosaïque chlorotique) en cours de végétation.
- Dans le cas de création de nouvelles houblonnières, prélever de préférence les boutures dans les parcelles qui ont été reconnues saines (indemnes de virus).
- Dans les plantations atteintes par la Mosaïque chlorotique, on procèdera à l'élimination des pieds malades et des plants situés au voisinage immédiat de ceux-ci. Il est conseillé de prévoir en cours de végétation l'application soignée des traitements aphicides dans toutes les parcelles de façon à limiter la dissémination du virus par les insectes vecteurs (Pucerons).

V I G N E

ACARIOSE

Les vignes atteintes d'Acariose restent chétives. Les rameaux sont courts, les feuilles petites et déformées. L'acarien responsable, de dimension microscopique, s'attaque aux jeunes organes de la vigne. Les nouvelles plantations sont les plus sensibles.

Dans les parcelles contaminées l'an dernier, il est conseillé d'intervenir dès maintenant (période de pré-débourrement) avec l'un des produits suivants :

- soit un Polysulfure de calcium (Bouillie sulfocalcique) ou de Baryum à la dose préconisée par le fabricant ;

- soit un Soufre micronisé mouillable à la dose de 2 % ;

- soit un Oléoparathion, Oléomalathion ou un Oléodiazinon à la dose indiquée par le fabricant.

Ces produits ont une certaine efficacité contre l'Erinose.

.../...

/ Avertissement /

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER

Compte tenu de l'arrivée à maturité d'un grand nombre de Périthèces de Tavelure et des possibilités de dissémination des ascospores (germes) qui en sont issus, un premier traitement préventif est conseillé dans les vergers de poiriers à débourrement précoce.

On opèrera avec soin sur tous les arbres ayant atteint le stade C3 qui correspond au début de la période de réceptivité.

Signalons aussi que la présence de nombreuses pustules chancreuses de Tavelure sur rameaux (à l'origine de la formation de conidies) augmente encore les risques actuels de contamination.

Pour le choix des produits, se reporter à la liste en votre possession.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :

J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

J. HARRANGER.

Imprimerie de la Station de STRASBOURG / Directeur-Gérant : L. BOUYX.

